

Paraissant le Lundi, le Mercredi et le Dendredi

**ENVIRONS** 

PRIX D'INSERTION:

10 centimes la ligne ou son espace.

25 c. pour les réclames.

Rabais sur ordres importants.

Les annonces sont payables des la première insertion.

Annonces dans tous les journaux,
aux prix originaux.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION Avenue Viollier, N Y O N Organe des Communes de

COPPET — ARNEX — BOGIS-BOSSEY
CHAVANNES-DE-BOGIS — CHAVANNES-DES-BOIS
COMMUGNY — CRANS — FOUNEX

MIES - TANNAY

PRIX D'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an, 5 francs.
6 mois, fr. 3; 3 mois, fr. 1.50: 1 mois, 60 cts.
Les abonnements mensuels partent du 4" du mois.
Pour l'étranger, le port en sus.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.
L'abonnement ne cesse qu'avrefus formel de l'abonné.

Imprimerie Ed. CHERIX, Nyon. Téléphone 83

Sociétés en course. — Nos deux Sociétés de musique, l'a Union Instrumentale » et le a Chœur du Léman » ont fait dimanche après midi une charmante promenade à Myes et Tannay. Morceaux de fanfare et chants furent exécutés avec entrain et sentiment, d'autant plus que tous les musiciens étaient enchantés de la franche et joyeuse hospitalité qui leur fut accordée.

Aussi les participants se font-ils un devoir de remercier les autorités de ces deux

villages.

De semblables sorties sont excellentes. Elles resserrent les liens d'amitié qui doivent exister entre villages voisins et sociétés sœurs. Comme l'a fort bien dit notre très sympathique député, M. Chaponnier, ces visites devraient être plus nombreuses puisque tous en reviennent gais et contents, comme dit la chanson.

Avis paru dans l'édition du 26 septembre 1913 :

Société en ballade — L' « Union Instrumentale » et le « Chœur du Léman » de Coppet iront dimanche après midi à Myes et Tannay. C'est leur course annuelle destinée à prouver à leurs membres passifs toute leur reconnaissance et leur montrer que les deux sociétés travaillent avec courage et persévérance.

Départ du local à 1 1 2 heure, à Coppet.